



## DEMANDE D'AUTORISATION DE SONORISATION DU DOMAINE PUBLIC

A transmettre à la Direction de la Sécurité et de la Règlementation

**au moins 15 jours avant le début de la manifestation**

- par courriel : [securite@villefranche.net](mailto:securite@villefranche.net)
- par courrier : Mairie de Villefranche – BP 70419 – 696553 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE CEDEX

Dénomination du demandeur\* (association/établissement) : .....

.....

Prénom et nom du représentant légal\* : .....

Qualité\* : .....

Adresse postale\* : .....

.....

Téléphone\* : .....

Courriel \*: .....

Nature de la manifestation (description de la manifestation, public visé)\* : .....

.....

.....

Lieux de la manifestation\* : .....

.....

Date et horaire de début\* : .....

Date et horaire de fin\* : .....

Type de sonorisation (DJ, diffusion de musique enregistrée, diffusion de voix, musiciens, fond musical...)\* :

.....

.....

Date :

Signature :

**\*champs obligatoires**

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de la Sécurité et de la Règlementation pour le traitement des demandes de sonorisation de l'espace public. Elles sont conservées pendant le temps de la réalisation de la finalité et sont destinées à la Direction de la Sécurité et de la Règlementation, à la Police municipale, à l'élu(e) et au Préfet du Rhône. Conformément à la loi informatique et libertés et au règlement européen (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [dpd@villefranche.net](mailto:dpd@villefranche.net)*